



La Ville de Mont-Saint-Hilaire dépose ses états financiers 2019

Mont-Saint-Hilaire, le 7 juillet 2020 – Le rapport financier 2019 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2020. Ce rapport présenté conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes* affiche un excédent de fonctionnement consolidé de 4 115 300 \$.

Plusieurs éléments expliquent ce surplus, notamment la vente de terrains pour 683 600 \$, la vente du camion incendie à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR) au montant de 579 400 \$, la redistribution de surplus de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR) de 86 600 \$, des droits de mutation de 2,3 M\$ reliés principalement à des transactions dans le parc immobilier au niveau du commercial, des revenus d'intérêts plus élevés de 269 500 \$, ainsi qu'un excédent de 258 700 \$ pour les organismes contrôlés.

« Nous sommes satisfaits du bilan financier 2019. Nous avons travaillé avec énergie tout au long de l'année pour préserver une saine gestion des ressources financières tout en maintenant les services aux citoyens au cœur de nos préoccupations. Encore une fois cette année, la dette à l'ensemble a diminué de 3 M\$. Depuis 2017, nous sommes passés d'une dette de 46,06 M\$ à 39,4 M\$. Cette rigueur budgétaire dont le conseil fait preuve sera essentielle pour l'année en cours et soyez assurés que nous surveillons de près les effets financiers de la pandémie sur les finances municipales », mentionne le maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, Yves Corriveau.

Contrôle des dépenses

Tout au long de l'année, le conseil municipal a exercé un contrôle des dépenses organisationnelles, notamment au niveau de la masse salariale. Cette gestion sous contrôle a permis l'octroi d'une subvention supplémentaire de 197 700 \$ au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, ainsi que le financement de certaines acquisitions d'immobilisation au comptant.

Utilisation du surplus

Tel que prévu par la Politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés, la situation financière favorable de l'année 2019 va permettre à la Ville de consacrer le surplus annuel pour créer et affecter 3 695 685 \$ à des fins spécifiques. De ce surplus, les membres du conseil municipal ont réservé 1,16 M\$ à des fins de projets d'investissements structurants. Un montant de 1,16 M\$ sera également affecté au remboursement anticipé de la dette à l'ensemble. Une somme de 0,58 M\$ servira à rembourser le prêt sur le camion incendie vendu à la RISIVR. L'argent attribuable à la vente de terrains servira à différents projets spécifiques d'un montant de 0,68 M\$.

Contrôle de la dette

Les stratégies financières implantées par le conseil municipal dans les dernières années, comme la taxe spéciale sur le pavage, ont contribué à alléger la dette à l'ensemble pour l'année 2019. L'endettement de l'ensemble des contribuables est passé de 42,4 M\$ en 2018 à 39,4 M\$ en 2019, ce qui constitue une diminution de 3 M\$. Dans les deux dernières années, la Ville a réduit l'emprunt à l'ensemble de plus de 6,6 M\$. Cette réduction importante de la dette permettra éventuellement à la Ville de se dégager une marge pour financer des projets d'investissements structurants, comme les rénovations du Centre aquatique et de l'hôtel de ville.

Les états financiers et la présentation peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville au villemsh.ca.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.